



Tunis, mercredi 27 novembre 2019

Monsieur le Ministre,

Objet : ADL/Appui au Développement Local (Award 00086067) – transfert d’assets à la clôture du projet

Par la présente, j’ai le plaisir de partager le Procès-Verbal de la réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du programme ADL. Ce dernier se clôturera le 31 décembre 2019, et a été signé entre le PNUD, le MDICI, et le Ministère de l’Intérieur, dont le partenariat a été ultérieurement transféré au MALEV. La réunion s’est tenue le 14 octobre 2019 en présence des représentants et représentantes du Ministère des Affaires Étrangères, du Ministère des Affaires Locales et de l’Environnement, du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, et de la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes.

Lors de ladite réunion, la majorité des membres du COFIL ont approuvé le transfert de la liste des équipements, attachée en pièce jointe de la présente note, du programme ADL, vers le nouveau programme d’Appui à la Décentralisation et au Développement Local (ADDL). Signé avec le MALEV, le programme ADDL a pour principal objectif de permettre la concrétisation du processus de décentralisation en Tunisie à travers la promotion de la gouvernance et du développement au niveau local comme moyen permettant de contribuer à l’amélioration des conditions de vie des citoyens et des citoyennes.

A cet égard, le programme offrira un appui technique et logistique à un niveau national pour favoriser la mise en œuvre d’une feuille de route sur la décentralisation. Il interviendra aussi à un niveau régional et municipal dans le but de renforcer les capacités de neuf municipalités, dont six étaient visées par le programme ADL.

En promouvant la bonne gouvernance et le développement local, partiellement au sein de la même zone géographique, le programme ADDL constitue donc une continuité du programme ADL, justifiant ainsi le transfert d’assets entre les deux programmes.

Monsieur Zied Ladhari

Ministre du Développement et de la Coopération internationale



*Au service
des peuples
et des nations*

Nous vous envoyons la liste de transfert des équipements et nous vous prions de bien vouloir valider cette décision pour le Ministère du Développement et de la Coopération Internationale.

Je saisis cette occasion pour vous exprimer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.


Alissar Chaker
Représentante Résidente a.i.



Pièces jointes :

- PV COFIL du 14 octobre 2019
- Liste exhaustive des asset

Immeuble le Prestige Business Center, Tour A, Rue du lac Windermere
Les berges du lac 1053, Tunis, Tunisie